

COMMUNIQUÉ

Paris, le 8 juin 2020

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de rachat d'actions, Hermès International a confié en mai 2018 un mandat à un prestataire de service d'investissement ("PSI").

Ce mandat arrivant à terme, un nouveau mandat a été conclu le 28 mai 2020 avec le PSI conformément aux résolutions approuvées par l'assemblée générale des actionnaires.

En vertu de ce mandat, Hermès International a chargé le PSI de racheter pour son compte, de façon indépendante, conformément à la réglementation en vigueur, un nombre d'actions Hermès International ne dépassant pas 500 000 actions au prix maximum autorisé dans la sixième résolution adoptée par l'Assemblée Générale du 24 avril 2020 (soit 850 euros)*.

* Prix qui sera automatiquement revu à la hausse ou à la baisse dans le cas où une nouvelle résolution, modifiant ce prix maximum, serait ultérieurement adoptée par l'assemblée générale des actionnaires.

Depuis 1837, Hermès reste fidèle à son modèle artisanal et à ses valeurs humanistes. La liberté de création, la recherche permanente des plus belles matières, la transmission des savoir-faire d'excellence et l'esthétique de la fonction forgent la singularité de la maison d'objets Hermès. Maison familiale indépendante, Hermès s'attache à conserver l'essentiel de sa production en France au sein de ses 43 manufactures tout en développant son réseau de 311 magasins dans 45 pays*. Le groupe emploie plus de 15 400 personnes dans le monde, dont plus de 9 500 en France, parmi lesquels près de 5 200 artisans*.

Hermès est dirigé depuis 2013 par Axel Dumas, membre de la 6^e génération. Fondée en 2008, la Fondation d'entreprise Hermès soutient des projets dans les domaines de la création artistique, la formation et la transmission des savoir-faire, la biodiversité et la préservation des environnements.

* Chiffres au 31 décembre 2019